

## XIV<sup>e</sup> Conférence annuelle des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge arabes

La Conférence annuelle des Sociétés nationales arabes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est tenue à Bahrein, du 23 au 25 janvier. Le CICR y était représenté par une délégation, conduite par son président, M. Alexandre Hay; M. de la Mata, président de la Ligue, et M. Abou Goura, président de la Commission permanente, étaient aussi présents.

Une vingtaine de résolutions ont été adoptées, qui visent, pour la plupart, à renforcer la collaboration des Sociétés nationales arabes entre elles et avec les institutions internationales de la Croix-Rouge.

Quelques résolutions intéressent particulièrement le CICR. L'une, traitant de la situation au Liban, invite ce dernier à poursuivre son assistance aux civils et aux prisonniers de guerre, ainsi qu'au « Croissant-Rouge palestinien » et à la Croix-Rouge libanaise. La même résolution invite les Sociétés arabes à intervenir auprès de leur propre gouvernement afin qu'il ratifie les Protocoles additionnels et apporte un soutien financier adéquat au CICR.

Une autre résolution relative au conflit armé entre l'Irak et l'Iran demande l'application des dispositions de la III<sup>e</sup> Convention de Genève en faveur des prisonniers de guerre détenus de part et d'autre.

En ce qui concerne le développement des Sociétés du Croissant-Rouge arabes, en vue duquel la Ligue avait élaboré et présenté un important programme d'assistance mutuelle, la Conférence a remis le projet pour étude à une commission *ad hoc*, composée de représentants du Croissant-Rouge d'Algérie, du Koweït et de Syrie.

Il a enfin été décidé que la prochaine réunion des Sociétés arabes aurait lieu à Tunis, à une date restant à fixer.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Voir, au début de cette Revue, le discours du président du CICR à la Conférence de Bahrein.